

10 mar 2017 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 10 mars 2017

Attribution de l'audit financier de B-FAST

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution de l'audit financier de B-FAST.

Suite à la décision du Conseil des ministres du 15 mai 2015 d'évaluer le fonctionnement de B-FAST, le Conseil de coordination de B-FAST a été mandaté pour réaliser un audit financier relatif aux coûts que représente B-FAST au sein des différents départements concernés, à savoir l'Intérieur, la Santé, la Défense, la Coopération et les Affaires étrangères.

Le Conseil des ministres approuve la décision du Conseil de coordination d'attribuer l'audit financier de B-FAST de manière complémentaire à l'Inspection des Finances et au Service fédéral d'audit interne.

B-FAST (Belgian First Aid and Support Team) est la structure d'intervention rapide en charge de l'organisation de l'aide d'urgence en cas de catastrophes à l'étranger.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>